

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC
selon e-Cahier CSTB n°3562

Procès-verbal n°19-26073960/A du 3 juillet 2019

valable jusqu'au 31/07/2024, sauf annulation ou modification

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système « HIMFLOOR SL 3000 sur ratissage F35 »
épaisseur nominale 4,3 mm

SYSTÈME PRÉSENTÉ PAR : HIMFLOOR SAS
ZAC DE LA CLEF DE SAINT PIERRE
5 RUE DU GROUPE MANOUKIAN
78996 ELANCOURT CEDEX

FORMULATEUR CONCEPTEUR : F-4003

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système à base de résine synthétique bi-composants, appliqué sur support béton et comprenant :

- la couche de base constituée du mélange de la résine époxydique bi-composant « Himfloor RAG-N1 » (26,6 kg) et de la charges « Himfloor RATISS F35 » (33 kg), en rapport (liant/charge) de 1/1,24, appliquée à raison de 1,3 kg/m² et saupoudrée de sable « MI 0,4/0,9 » de granulométrie 0,4 – 0,9 mm, à raison de 2,5 kg/m²,
- la couche intermédiaire constituée du mélange de la résine époxydique bi-composant « Himfloor RAG-N1 » appliquée à raison de 450 g/m²,
- la couche de masse constituée de la résine époxydique bi-composant « Himfloor SL DF1 » (13,3 kg), de son colorant (0,5 kg), et de la charge « Himfloor SL3000 DF1 » (29 kg), en rapport (résine/charge) de 1/2,18, appliquée à raison de 5,4 kg/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossier CSTB n° 19-26073960)

Cf. récapitulatif joint en annexe :

Caractéristiques d'identification :

Epaisseur totale moyenne : 4,23 mm

Masse surfacique totale moyenne : 7 219 g/m²

Rapport Masse (kg/m²) / Epaisseur (mm) : 1,71

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
2	3	3	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	2	3	1	3	3	3

" i " pour choc (impact) ; " p " pour poinçonnement ; " r " pour ripage ; " u " pour usure par roulage).

a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P / M 2.3.3.4 - **P / C** 3.3.3.2.3.1.3.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de classe C25/30.

Adhérence sur béton humide selon le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577_V3 : non revendiqué

Le Technicien responsable des essais

Christophe MICHEL

L'Ingénieur responsable de secteur

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.